

INSCRIPTION RENTRÉE 2021

L'inscription de votre enfant à l'école est **obligatoire pour une entrée en maternelle**

Pour les inscriptions de l'année scolaire 2021-2022, enfants nés en 2019 pour une scolarisation en TPS et enfants nés en **2018** pour une scolarisation en PS

Une préinscription en mairie est obligatoire.

Pièces obligatoires à présenter à la mairie

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile (de moins de trois mois)
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (carnet de vaccination) ou un certificat de contre-indication à la vaccination



Vous pouvez déposer vos documents aux horaires d'ouverture de la mairie, par mail ressource@vals-les-bains.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie

Vous pouvez prendre contact avec la directrice au **04.75.37.44.31** afin de convenir d'un rendez-vous d'accueil

Mme ALAGUERO Sandrine, directrice de l'école maternelle publique de Vals Les Bains